

extrait du bilan enquête préalable fonctionnement

Le fonctionnement du parc

Le mode de gestion du parc, non explicité dans le dossier, a suscité de nombreuses questions :

- **Les conditions d'accès, les horaires d'ouverture et le prix des activités ;**
- **Les emplois (nombre, types de contrats, priorité d'embauche aux habitants de la Plaine des Cafres ?) ;**
- **L'impact financier sur le budget communal, la fiscalité ;**
- **Les caractéristiques (offre de restauration, éclairage, voisinage avec la cité Topazes, circulation des riverains) ;**
- **La gestion du parc (maintenance, gardiennage, sécurité en dehors des heures d'ouverture), la gestion des déchets.**

La maintenance et la sécurité du site sont sources de questionnement notamment pour les résidents de la cité Les Topazes.

La gestion des différents espaces interpelle plusieurs personnes : comment faire respecter l'environnement, le respect de la tranquillité des usagers, le respect « d'un temps d'usage acceptable pour qu'un plus grand nombre en profite, et pour éviter la monopolisation du site ? ».

Un intervenant s'interroge sur la nature, la pérennité et l'entretien des matériaux constitutifs des structures qui seront réalisées, notamment eu égard au climat humide du site.

Les conditions climatiques à Bourg Murat, susceptibles de contrarier fortement la fréquentation du parc et l'activité ballon captif, sont également citées à plusieurs reprises comme éléments à prendre en compte.

Le maître d'ouvrage a précisé que :

- l'entrée du parc sera gratuite, seules les activités tyroliennes et ballon captif seront payantes ;
- le parc sera ouvert le jour 8 mois dans l'année, pas en nocturne, et les périodes d'ouverture de certaines activités dépendront des conditions météorologiques ;
- l'exploitation du parc sera réalisée en régie municipale ;
- la création et l'exploitation du parc ne généreront pas d'impact financier sur les habitants de la commune ;
- le nombre (150 en première analyse) et la nature des emplois créés seront précisés à l'issue d'une étude en cours confiée à Pôle Emploi et ceux-ci seront prioritairement réservés aux personnes et jeunes du territoire ;
- les personnes chargées du pilotage du ballon captif sont des jeunes de la Plaine des Cafres et certaines ont déjà été formées ;
- le parc sera clôturé en grillage végétalisé ;
- les choix des matériaux utilisés sur le site respecteront le milieu (bois, basalte, scories).

Lors de l'atelier Tourisme la représentante du Secrétariat Général des Hauts a rappelé que le mode de gestion du parc est une composante essentielle de la réussite attendue du projet. Le maître d'ouvrage indique que les dispositions à prendre pour l'exploitation du parc seront analysées en détail dans le cadre de la mise au point du projet à l'issue de la concertation, et les précisions seront apportées aux questions posées par le public.